

# L'ÉVÉNEMENT

## Grandjean: « Les fichiers ne sont pas assez recoupés »

Députée LREM de Meurthe-et-Moselle, Carole Grandjean avait déjà remis l'an dernier un rapport alertant le gouvernement sur l'ampleur de la fraude sociale.

**LE FIGARO.** - On parle beaucoup des cartes vitales en surnombre, qui seraient utilisées par des étrangers. Qu'en est-il exactement ?

**Carole GRANDJEAN.** - Cela existe, mais c'est loin de résumer l'ampleur de la fraude sociale, qui est protéiforme: elle peut être le fait d'étrangers comme de nationaux, d'assurés mais aussi de professionnels de santé ou encore de réseaux organisés qui détournent des montants magistraux. Lors des auditions pour notre rapport, nous sommes tombés sur le cas d'un réseau dans le Lunévillois, en Meurthe-et-Moselle, qui avait détourné 1,4 million d'euros! Ils enregistraient sous de fausses identités des personnes réelles ou irréelles, qui se faisaient verser des allocations logement, allocations familiales

indues, et certains avaient même plus de 10 000 euros de remboursement de soins médicaux par mois.

**Avec les moyens numériques, où tout peut être recoupé, comment est-ce possible ?**

Il y a un vrai problème de pilotage. On a toutes les données dans les fichiers, mais les organismes de protection sociale n'ont pas profité du numérique et de la dématérialisation pour accélérer le partage de données et recouper leurs fichiers. Cela tient plus à des raisons éthiques que techniques, car le recoupement fonctionne très bien chez certains de nos voisins, Belgique en tête, avec un vrai effet préventif sur la fraude. En France, même quand la fraude est détectée, les organismes de protection sociale rechignent à aller au bout du dossier et à porter plainte. Dans leur culture, ils sont là pour verser des prestations, pas pour faire des contrôles. Donc il n'y a pas non plus d'effet dissuasif. Les prestations indues sont peu

recouvrées, ce qui est un accélérateur d'injustice car on pourrait réallouer l'enveloppe vers des gens qui en ont vraiment besoin. Cela crée un sentiment d'injustice très fort. Or un système de solidarité n'est viable que s'il est juste.

**Suite à votre rapport, le gouvernement a-t-il agi ?**

Dans le dernier budget de la Sécu, nous avons voté plusieurs amendements pour renforcer les contrôles et accélérer le partage de données. Le cabinet d'Agnès Buzyn était très à l'écoute, puis il y a eu le Covid. La volonté de la majorité est d'aller plus loin dans le prochain budget, et d'exiger des organismes de protection sociale un pilotage à la hauteur. Il faut que les déclarations soient préremplies par l'administration plutôt que renseignées par les assurés eux-mêmes, et il faut multiplier les recoupements qui permettent de détecter immédiatement les incohérences.

**PROPOS RECUEILLIS PAR M.-C. R.**



En France,  
même quand  
la fraude  
est détectée,  
les organismes  
de protection  
sociale  
rechignent  
à aller au bout  
du dossier et  
porter plainte

CAROLE GRANDJEAN,  
DÉPUTÉE LREM  
DE MEURTHE-ET-MOSELLE